Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/10/2025 - B2025/013463 - 2009 B 01511 - 513 790 428 - 7 HAIR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2031-SD
2024
cerfa
N° 11085*26
Formulaire obligatoire
(art 53A ou 302 septies A bis du code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01/01/2023	Régime simplifié d'imposition	Régime normal
et clos le	31/12/2023	Option pour la comptabilité informatisée	TVA
		Option pour l'option pour le calcul de l'impôt sur le revenu	

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : EURL 7 HAIR

Adresse de l'entreprise : 25 AVENUE DU 25 JUIN 2025
97233 SCHOELCHER

Mél :

Téléphone :

SIREN 5 1 3 7 9 0 4 2 8

Précisez l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :

Mél :

B [redacted]

Activités exercées (souligner l'activité principale) : COIFFURE

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 2)

		Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		9 768	
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ●	b		
revenus nets exonérés (a – b)	c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu	d	Total c + d	
3. Total			
4. Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2 – col. 1)		9 768	
***4bis.* Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 %** ●			

***4ter.* Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)**

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies* du CGI — e
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 *duodecies* du CGI — f

5. Plus-values

taxées selon les règles prévues par les particuliers ●		à court terme et à long terme exonérées ●		à long terme imposable à 12,8 % ●	
à long terme différée de 2 ans (Art. 39 *quindecies* I-1 du CGI) ●		dont plus-value à long terme exonérées (Art. 151 *septies* A du CGI) ● *bis*		dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 *septies*, 151 *septies* A et 238 *quindecies*) ● *ter*	

6. Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies* ☐ ZRR art. 44 *quindecies* ☐ Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies* ☐ Autres dispositifs ● ☐

ZFU – territoires entrepreneurs 44 *octies* A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐ Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 *sexies* A ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 *sexdecies* ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 *septdecies* ☐

Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐

Exonération ou abattement pratique ● ➔ sur les plus-values imposables à 12,8 % ☐ sur le bénéfice professionnel ☐

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 *quater* W) ☐

7.dont BIC non professionnels (2031 *Bis*-SD) ● a – BÉNÉFICE ☐ b – DÉFICIT ☐ [redacted]

- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 *duodecies*) ☐ Moins-values à court terme (Art. 39 *duodecies*) ☐

- Plus-values

PV nettes à long terme imposable à 12,8 % ☐

- Exonération ou abattement pratique (art. 44 *sexies* et suivants) ● ➔ sur le bénéfice non professionnel ☐

8. Régime des sociétés de personnes ●

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés ☐

9. Comptabilité informatisée

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ☐

D CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2031-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA/OMGA		Viseur ou certificateur conventionné		(Cocher la case correspondante)

Nom et coordonnées du CGA/OMGA	Nom et coordonnées du viseur ou du certificateur conventionné
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné	Identité du déclarant
	Lieu: Date:
	Qualité et nom du déclarant:
	Signature:

ECF		*prestataire :*		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Consultation du compte fiscal
513 790 428 SARL 7 HAIR
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 (Dépôt récapitulatif)
BIC

Imprimé 2033A du 18/07/2024

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	15 869	030	15 869	0
Immobilisations financières (1)		040	1 300	042		1 300
	Total I (5)	044	17 169	048	15 869	1 300
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		
	Autres (3)	072		074		
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	860	086		860
Charges constatées d'avance		092		094		
	Total II	096	860	098		860
	Total général (I + II)	110	18 029	112	15 869	2 160

PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel			120	2 000
Écarts de réévaluation			124	
Réserve légale			126	
Réserves réglementées			130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	)	132	
Report à nouveau			134	-19 798
Résultat de l'exercice			136	1 768
Subventions d'investissement			137	
Provisions réglementées			140	
		Total I	142	-16 030
Provisions pour risques et charges		**Total II**	154	
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées			156	1 034
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
Fournisseurs et comptes rattachés			166	728
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		172	16 428
Comptes courants d'associés			173	
Autres dettes			175	
Produits constatés d'avance			174	
		Total III	176	18 190
		Total général (I + II + III)	180	2 160

Date Impression : le 25/07/2024 à 12:19
Dernière mise à jour des données le 25/07/2024.

Consultation du compte fiscal
513 790 428 SARL 7 HAIR
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 (Dépôt récapitulatif)
BIC

Imprimé 2033B du 18/07/2024

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RESULTAT COMPTABLE							Exercice N
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens		215		214		
	services		217		218		28 225
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		28 225
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		4 255
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	11 928
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243	909	)		244	909
Rémunérations du personnel						250	8 000
Charges sociales						252	1 280
Dotations aux amortissements						254	85
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255	
Dotations aux provisions						256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		)	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	26 457
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 768
Produits et charges divers							
Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI)	300
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	1 768

Date impression : le 25/07/2024 à 12:19
Dernière mise à jour des données le 25/07/2024.

Consultation du compte fiscal
513 790 428 SARL 7 HAIR
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 (Dépôt récapitulatif)
BIC

B - RÉSULTAT FISCAL		1		2
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2	312	1 768	314	
Réintégrations				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316	8 000		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
Provisions non déductibles	322			
Impôts et taxes non déductibles	324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
Déductions				
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		342	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)	987			
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)	127			
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981			
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)	989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992			
Investissements et souscriptions outre-mer	344			
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	345			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
Divers, dont : Créance due au report en arrière du déficit	346		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	9 768	354	
Déficits				
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement) — dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	9 768	372	

Date Impression : le 25/07/2024 à 12:19
Dernière mise à jour des données le 25/07/2024.

Consultation du compte fiscal
513 790 428 SARL 7 HAIR
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 (Dépôt récapitulatif)
BIC

Imprimé 2033C du 18/07/2024

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES. MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440	12 528	442		444		446	12 528		
Installations générales, agencements et aménagements divers	450	2 722	452		454		456	2 722		
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470	619	472		474		476	619		
Immobilisations financières	480	1 300	482		484		486	1 300		
TOTAL	490	17 169	492		494		496	17 169		

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530	12 528	532		534		536	12 528	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 637	542	85	544		546	2 722	
Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560	619	562		564		566	619	
TOTAL	570	15 784	572	85	574		576	15 869	

Date Impression : le 25/07/2024 à 12:19
Dernière mise à jour des données le 25/07/2024.

Consultation du compte fiscal
513 790 428 SARL 7 HAIR
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 (Dépôt récapitulatif)
BIC

Imprimé 2033D du 18/07/2024

2033D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Ventilation à joindre au présent modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	19 798
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	19 798
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	19 798

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	

Date impression : le 25/07/2024 à 12:19
Dernière mise à jour des données le 25/07/2024.

Consultation du compte fiscal
513 790 428 SARL 7 HAIR
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 (Dépôt récapitulatif)
BIC

Imprimé 2033F du 18/07/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

				Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre et Nom patronymique	MME REMILIEN NADIEGE						
Nom marital	DORDONNE	% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	100		
Date de naissance	24/11/1965	N° Département	97200	Commune	FORT DE FRANCE	Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)	BLOC C APPT 44 CITE SAINT GEORGES						
Code Postal	97233	Commune	SCHOELCHER	Pays			

Date Impression : le 25/07/2024 à 12:19
Dernière mise à jour des données le 25/07/2024.